

BILLET DE BLOG 8 janvier 2026

Quelle stratégie pour répondre aux enjeux environnementaux globaux dans la période actuelle ?

Auteur

Léna Spinazzé

Directrice générale adjointe

 Temps de lecture: 9 min

Alors que ce début d'année 2026 apporte son nouveau lot d'incertitudes géopolitiques, économiques et sociétales et que la transition écologique semble reléguée loin derrière d'autres priorités, existe-t-il encore des voies pour résoudre les problèmes environnementaux globaux de manière équitable, lesquelles et comment se mettre en capacité de les poursuivre ? Telles sont les questions que l'Iddri et ses partenaires se sont posées ces 18 derniers mois, dans le cadre d'un processus de participation interne et externe ayant conduit à l'adoption par son Conseil d'administration du nouveau projet stratégique de l'Institut pour la période 2026-2030.

Le rentrée 2026 et son nouveau lot d'incertitudes

L'intervention des États-Unis au Venezuela et la publication ce 7 janvier d'un [décret présidentiel](#) annonçant la sortie des États-Unis de nombreuses organisations, conventions et traités internationaux confirment, s'il en était encore besoin, le non-respect des règles du droit international par l'une des plus grandes puissances mondiales, qui a pourtant contribué à les créer. Si de nombreuses réactions voient avant tout, dans l'intervention à Caracas, l'opportunité d'insuffler une nouvelle dynamique dans un pays ravagé par un leader qui a largement fait fi du droit, cet épisode représente un nouveau rappel pour l'Europe, dont le modèle politique a été directement visé par le discours du vice-président JD Vance lors de la conférence de Munich de février 2025 et par la [nouvelle stratégie de sécurité des États-Unis](#), publiée en novembre 2025. La conférence de Munich de février 2026 constituera un moment clé pour donner à entendre une [réponse forte en matière de sécurité et de défense](#), à un moment où l'Union européenne paraît encore incertaine de sa volonté et de sa capacité à s'affirmer.

Les déséquilibres macroéconomiques mondiaux, liés notamment au déficit commercial des États-Unis et aux surcapacités industrielles de la Chine, et les politiques et effets qui en découlent ont également des répercussions majeures à l'échelle mondiale et appellent, de la part de l'Europe, une stratégie économique forte, fondée sur ses atouts et spécificités ([Iddri, 2025a](#)). Or malgré le [rapport Draghi](#), appelant dès septembre 2024 à un sursaut pour l'innovation, la décarbonation et la sécurisation économique, ce sont surtout les lois omnibus dites de simplification ([Iddri, 2025b](#)) qui abondent, avec un fort risque qu'elles ne fassent que réduire les exigences environnementales. Ce mouvement doit laisser place à la mise en œuvre d'une stratégie économique forte et cohérente autour du Pacte pour une industrie propre (avec de nombreuses échéances clés en 2026¹), sur la base de choix technologiques clairs (notamment, la discussion du « paquet automobile » [[Iddri, 2025d](#)] proposé par la Commission européenne en décembre dernier sera importante à cet égard).

Enfin et surtout, alors que le contrat social est fragilisé dans la plupart des pays occidentaux, avec une augmentation des inégalités socio-économiques (au sein des ménages, des entreprises et des territoires) et un déficit de perspectives d'avenir pour une part croissante de la population, un tel projet de sécurité et de compétitivité ne peut s'envisager qu'avec et au service des citoyens, notamment en facilitant l'accès des populations vulnérables aux choix d'avenir (par exemple l'électrification des usages, des transports au chauffage domestique, l'un des dossiers clés du trimestre en France et en Europe). En 2026, de nombreuses [échéances électorales](#) viendront prendre le pouls des Européens, avec des élections nationales en Hongrie, en Suède et au Danemark, des élections régionales ou municipales en Espagne, en Allemagne, en France et en Italie, et des élections législatives en Slovénie et en Lettonie. La montée des partis illibéraux, fondée sur ce terreau et renforcée par des ingérences étrangères, est en jeu.

Dans un tel contexte, quelles voies sont-elles encore possibles pour chercher à répondre aux enjeux environnementaux globaux (climat, biodiversité, pollutions) de manière équitable ? Quelle théorie du changement peut-on identifier alors que les règles du jeu internationales sont remises en cause et que les questions environnementales et sociales n'arrivent plus à trouver leur place dans l'agenda politique ?

Une nouvelle phase du projet écologique, qui appelle une nouvelle stratégie

Ces 18 derniers mois, l'Iddri a mené un processus participatif interne et externe pour élaborer sa nouvelle stratégie à 5 ans, qui a été adoptée par son CA en décembre 2025.

Ce processus de co-construction nous a permis de confirmer l'hypothèse qu'au-delà de l'idée d'un « backlash » écologique, que l'on observe d'ailleurs beaucoup plus dans les arènes de décision politique que dans les préoccupations de la population, nous sommes en fait et surtout au début d'une nouvelle phase de politisation et de mise en œuvre d'un projet écologique qui, originellement minoritaire, est devenu omniprésent et affronte donc de

nouveaux obstacles ([Iddri, 2025e](#)).

Nous sommes en effet à la fin d'une phase de mise à l'agenda des enjeux environnementaux, faite depuis les années 1970, notamment sous l'impulsion clé de scientifiques et d'organisations de la société civile, qui s'est matérialisée par la mise en place d'un droit international conséquent et par l'intégration des questions environnementales, principalement climatiques, dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises.

Visible et installée, la cause environnementale se heurte désormais à la réaction vive de ceux qui se sentent les perdants des transformations – réelles – en cours, et ce d'autant plus que la mise en politique des enjeux écologiques a parfois été défailante (ex : taxe carbone et Gilets jaunes). Sur un tel terrain, l'écologie fait désormais l'objet de clivages nouveaux et forts. Elle est ainsi souvent instrumentalisée là où des défaillances structurelles du contrat social devraient être au cœur du débat.

Cette nouvelle phase appelle une stratégie radicalement nouvelle, qui repose à notre sens sur trois éléments essentiels :

- **diversifier les acteurs et les alliances de changement**, c'est-à-dire reconnaître et encourager la diversité des acteurs pour incarner et formuler différents projets intégrant l'écologie (ex : entreprises cherchant à soutenir le développement de marchés porteurs par des politiques efficaces, des signaux stables et de la coopération internationale), et chercher de nouvelles alliances entre ces acteurs autour d'objectifs communs, afin de faire évoluer les rapports de force ;
- **intégrer l'écologie dans un projet de société**, en passant de l'écologie comme cause unique à l'écologie comme élément de réponse aux préoccupations clés des gouvernements (ex : sécurité, compétitivité), des entreprises (ex : prévisibilité, efficacité) et des citoyens (ex : pouvoir d'achat, travail) ;
- **mieux connecter les politiques nationales (ex : France), régionales (ex : Europe) et internationales**, afin de gérer les interdépendances liées aux flux de biens, de personnes, de capitaux et de données, y compris dans une logique de sécurisation économique (ex : approvisionnements en minerais critiques), et de faciliter la mise en œuvre du droit et des règles internationales favorables au développement durable par les acteurs en charge de différents domaines déterminants.

L'Iddri et vous, au service d'objectifs communs

C'est dans une telle théorie du changement que l'Iddri inscrit sa stratégie, en se mobilisant en tant que facilitateur du débat, un rôle fondé sur la création et l'animation d'espaces de dialogue multi-acteurs, y compris d'acteurs aux intérêts différents, et la proposition de cadrages et d'analyses permettant de faire évoluer les positions et de créer des alliances gagnantes, qui changent les rapports de force.

L'Iddri se propose en particulier d'intervenir dans 3 domaines clés, avec pour objectifs :

- **une coopération internationale renouvelée**, plus efficace et équitable pour répondre aux enjeux environnementaux globaux, en identifiant les modalités opérantes et les innovations possibles, et en les soutenant avec les acteurs, notamment pays émergents et entreprises, qui y ont intérêt ;
- **une légitimité sociale de la transition écologique renforcée**, en encourageant la formulation de projets et propositions politiques à même de construire des alliances sociétales larges et durables ;

- **un projet européen réaffirmé**, intégrant la durabilité comme pilier de la réussite de son agenda de sécurité, de compétitivité et d'autonomie stratégique, notamment en matière de politiques industrielles, de développement de partenariats équilibrés et sécurisés avec des pays tiers et de relance d'un projet capable de déclencher la transformation et la résilience du secteur agricole et agroalimentaire.

Ces objectifs pourraient paraître utopiques dans le contexte actuel : il nous semble au contraire que de nombreux acteurs ont et voient leur intérêt à construire ces formes de coopération et d'alliances. C'est avec eux que l'Iddri cherchera activement à engager le dialogue dans les mois qui viennent.

1

L'Industrial Accelerator Act, reporté au 28 janvier, doit permettre d'accélérer la délivrance de permis et de stimuler des marchés pilotes. La banque de la décarbonation industrielle, qui doit être mise en place au 2^e trimestre 2026, doit apporter des solutions de financement pour décarboner l'industrie, avec un objectif de 100 milliards d'euros. Concernant les **marchés carbone**, une révision de l'ETS (European Trading Scheme) est attendue pour 2026 et une proposition législative étendant le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) est prévue au 1^{er} trimestre 2026. En termes de **financement**, dans le cadre des discussions autour du Fonds européen pour la compétitivité ([Iddri, 2025c](#)), le Fonds Innovation et le dispositif InvestEU devraient être renforcés. La Commission prévoit également un acte sur **l'économie circulaire** au second semestre 2026, ainsi qu'un centre européen sur les matières premières critiques fin 2026. La directive sur les **marchés publics** devrait également être révisée pour intégrer des critères autres que le prix. Enfin, les **partenariats pour le commerce et l'investissement propres** (CTIP) doivent permettre à l'UE de mieux gérer ses dépendances stratégiques en diversifiant ses chaînes d'approvisionnement, tout en favorisant la coopération en matière de technologies propres.

PACTE VERT EUROPÉEN

GOUVERNANCE

NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES

EUROPE

INDUSTRY

FRANCE